

LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE, UN OUTIL POUR FAIRE LES BONS CHOIX D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE



Le Schéma Directeur Cyclable du Pays Pyrénées Méditerranée se veut un outil pré-opérationnel à destination des aménageurs et des élus de notre territoire.

Les actrices et acteurs locaux, habitant·es, associations et entreprises ont participé à son élaboration en 2023-2024 dans le cadre du programme AVELO2 de l'ADEME pour créer, améliorer et pérenniser les conditions de pratiques d'une mobilité plus sobre sur le territoire.

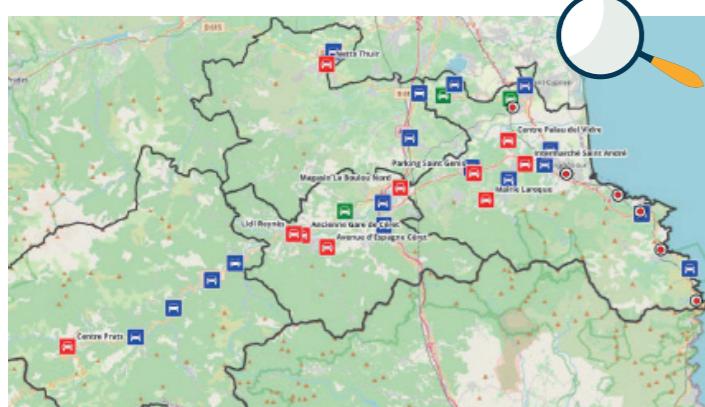
Au travers de plusieurs documents, le Schéma formalise ainsi une vision partagée avec des orientations définies sur 10 ans. Il programme des actions de réalisation d'infrastructures cyclables, d'équipements et de services sur 2 à 5 ans.

PHASE 1 : DIAGNOSTIC

ANALYSE DU TERRITOIRE



INTERMODALITÉ



L'intermodalité est une priorité pour les 4 Communautés de communes.

Le report modal réduit les émissions de gaz à effet de serre en développant les mobilités actives, le covoiturage, les transports en commun et l'intermodalité.



Des déplacements en train en croissance depuis les gares de la Côte Vermeille vers Perpignan.



Hausse régulière des créations d'aires de covoiturage par le Département des Pyrénées-Orientales.

Le vélo concourt à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire :



Réduction des gaz à effet de serre



Amélioration des conditions de circulation

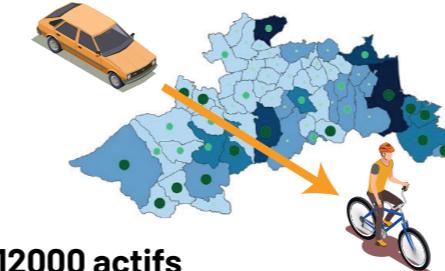


Pratique sportive bénéfique pour la santé



Gain économique pour les usagers

ANALYSE DES AMÉNAGEMENTS, OFFRES ET ZONES À ENJEUX EXISTANTS



12000 actifs

(1/3 des actifs du territoire)

habitent à moins de 15 min en vélo de leur travail et pourraient passer de la voiture au profit des modes actifs.

- 5% des trajets font moins de 5 km.
- 26% font moins de 10 km.
- La moyenne des trajets est de 30 km.



Un très grand nombre de liaisons sont réalisables en vélo ou en VAE dans la CCACVI et le long de la vallée du Tech.



Un réseau structurant :

- EuroVélo 8
 - Pirinexus
 - Véloroute de la Côte Vermeille
 - Itinéraires départementaux
 - Aménagements ponctuels
- 188** km de linéaire cyclable existant.

ATOUTS, OPPORTUNITÉS, MENACES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

ATOUTS

- Volume important de déplacements de proximité possibles
- Réseau routier secondaire peu fréquenté.
- Relief favorable sur la frange Est du territoire

OPPORTUNITÉS

- Un contexte partenarial très favorable avec le Plan Vélo départemental et les actions portées par la Région
- Une part très importante de la voiture mais un véritable potentiel de report modal sur les modes actifs dans les centres bourgs
- Un maillage rural potentiellement exploitable
- Des collèges accessibles en vélo ou VAE
- Une complémentarité avec les autres modes de transport à développer(gares, aires de covoiturage, arrêts de bus)

MENACES

- Des distances moyennes domicile/travail pouvant être élevées
- Des possibles manques de moyens pour concrétiser des aménagements ou les entretenir

FAIBLESSES

- Des trafics routiers très importants sur les axes principaux
- Un manque de sécurisation sur les axes principaux
- Très peu de services et d'incitation à la pratique du vélo
- Une offre de stationnement à améliorer
- Profil topographique peu favorable

ENQUÊTE GRAND PUBLIC



684 PARTICIPANTS

56% de Femmes

43% d'Hommes

65%

Des répondants possèdent un vélo personnel

Freins à la pratique cyclable

- ⚠ Cheminement pas assez sécurisé
- ⚠ Distance entre les différents lieux
- ⚠ Stationnement vélo inadapté

Collégiens et parents

49% des élèves se rendent au collège en bus/car

89% des élèves trouvent dangereux de se rendre au collège à vélo

87% des parents d'élèves jugent le chemin qui mène du domicile au collège ou au lycée dangereux

Actifs

61% des salariés seraient prêts à utiliser un autre moyen de transport que la voiture si des mesures incitatives étaient mises en place

50% des salariés seraient intéressés par le forfait mobilité durable

QU'EST-CE QUI INCITERAIT LES HABITANTS À PLUS UTILISER LE VÉLO ?



- 82%** Réseau cyclable continu
- 74%** Meilleure protection (ou séparation nette) de la circulation à vélo et de la circulation automobile
- 63%** Itinéraires vélos directs et permettant une circulation rapide
- 53%** Ronds-points et intersections aménagés pour les cyclistes

- P** **36%** Stationnements adaptés et sécurisés
- +** **28%** en place de services à destination des cyclistes
- **20%** Moins de véhicules motorisés dans le centre des communes
- !** **20%** Meilleure signalisation
- 30** **13%** Réduction globale de la vitesse à 30 km/h dans le centre des communes pour les véhicules motorisés

SERVICES SOUHAITÉS :

- Atelier réparation vélo
- Aide à l'achat d'un VAE
- Bornes de recharge pour VAE
- Location / Mise à disposition d'un VAE
- Bornes de réparation dans l'espace public
- Vélo-Bus
- Partage de vélos / organisation d'une association d'usagers vélo-école

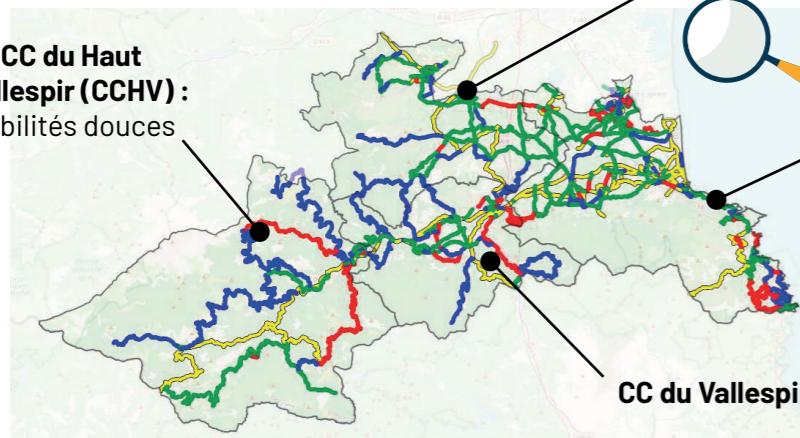
PHASE 2 : STRATÉGIE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

AXE 1 : AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

Le maillage proposé dans notre Schéma directeur cyclable s'étend sur plus de 700 kilomètres. Le montant des investissements pour sa réalisation s'élève au maximum à près de 37,6 millions d'euros. Le Schéma propose plusieurs scénarios d'aménagements et maillage par communauté de communes. Il préconise les investissements à réaliser dans les communes pour déployer des voies cyclables et stationnements sécurisés.



Priorités des Communautés de Communes (CC) du Pays Pyrénées Méditerranée



La CC des Aspres (CCA) : Mobilité cyclable dans l'urbanisme, liaisons interurbaines, connexions cyclables vers Thuir, intermodalité et covoiturage.

La CC Albères Côte Vermeille Illibérès (CCACVI) : Liaisons interurbaines, désenclavement (Elne, Bages), axe cyclable transfrontalier, intermodalité et en particulier ferroviaire.

CC du Vallespir (CCV) : Intermodalité et covoiturage.

Élaboration du réseau mobilités actives :

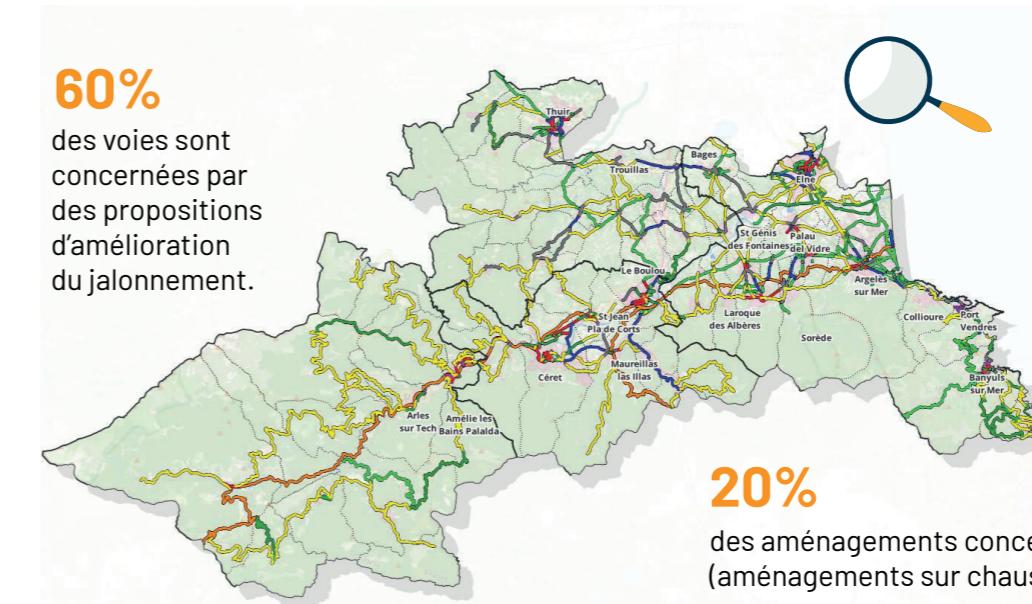
- Créer des liaisons entre les communes
- Desservir les pôles générateurs de déplacement
- Desservir les établissements scolaires
- Desservir les zones d'activités
- Assurer les continuités d'aménagement à partir du réseau existant



Priorisation des itinéraires

- 1 Phase 1 : 2025 à 2026 - 326 Km - 9,8 M€ Armature locale
- 2 Phase 2 : 2027 à 2032 - 257 Km - 7,3 M€ Armature territoriale, liaisons intervillages
- 3 Phase 3 : 2033 à 2036 - 117Km - 20,4 M€ Armature « qualitative » à long terme

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS



- Propositions d'aménagements**
- Aménagement sur chaussée
 - Autres aménagements
 - Jalonnement
 - Marquage au sol
 - Piste cyclable
 - Voie verte et aménagements de chemins
 - EV8 et Pirinexus
 - Aménagements existants

P AXE 2 : OFFRE DE STATIONNEMENTS

- Arceaux
- Pince roues ou rack
- Arceau double sur poteau
- Cadenas connecté
- Stationnement vélo-cargo
- Stationnement longue durée

AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DES SERVICES VÉLO

- Ateliers de réparation
- Vélo-écoles
- Services de location
- Station multifonction
- Borne de recharge VAE
- Station de gonflage

AXE 4 : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- Apprentissage à l'école (Savoir Rouler à Vélo)
- Campagnes locales : sécurité, bienfaits, évènements vélo ...
- Mobilisation des citoyens.nes, entreprises, collectivités

POUR ALLER PLUS LOIN

Des données complètes à consulter sur le site Internet du Pays Pyrénées Méditerranée

- Des fiches actions
- Des cartes permettant de définir les zones accessibles à vélo en un temps donné, en fonction d'un point de référence
- Des fiches itinéraires avec des tronçons préconisés et les chiffrages associés



www.payspyreneesmediterranee.org/thematiques/mobilites-durables/velo-quotidien/schema-directeur-cyclable/les donnees.html

LES AIDES FINANCIÈRES



Fonds Européens FEDER (Région Occitanie) et LEADER (Pays Pyrénées Méditerranée)

Financement de certains points du schéma



Le Plan Vélo Départemental pour la période 2024-2030

LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Poursuite des actions engagées lors de la précédente phase



Plan Régional Vélo II
LA RÉGION OCCITANIE Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)
Dispositif régional des aménagements cyclables en faveur du vélo du quotidien



Plan Vélo 2023 / Alvéole + / Génération Vélo / Programme AVELO 3
DDTM 66 / DREAL Occitanie

Contact : velo@payspyreneesmediterranee.org
[https://www.payspyreneesmediterranee.org](http://www.payspyreneesmediterranee.org)

